



COMMISSION STATUTS ET RÉGLEMENTS

Rapport d'activité 2020 et synthèse de l'olympiade

Compte rendu des actions menées en 2020

Évolution des statuts et règlements fédéraux et des structures territoriales

Dans cette année compliquée, la FFVL a vite compris que la crise sanitaire serait de longue haleine. Alors que l'hypothèse d'un confinement n'était qu'à peine prononcée (fin février 2020), notre commission a été assidûment consultée (en binôme avec la commission de suivi des opérations électorales) afin de mettre au point des dispositions exceptionnelles de nature à tenir une AG fédérale en « distanciel », plutôt que de devoir la repousser éternellement. L'avenir nous a malheureusement donné raison.

Avec l'appui de notre commission, la FFVL a alors pu mener au mieux cette AG, avec :

- une communication électronique à tous les membres, effectuée bien en amont ;
- la mise à disposition de très nombreux documents sur le site internet ;
- l'ouverture d'une *hot line* avec mise en ligne immédiate pour répondre aux questions ;
- la gestion sécurisée du scrutin par une société informatique spécialisée ;
- l'ouverture du scrutin durant 36 heures... en pensant à chacun et aux outre-mer.

La participation à l'AG a été très convenable et l'implication des clubs et OBL a même été supérieure à d'habitude. En effet, plus de présidents de club ou de directeurs d'OBL ont consacré du temps à lire les documents, puis se sont impliqués et ont voté... d'autant qu'il n'y avait pas de procuration possible.

Toutefois, dans cette urgence, on avait paré au plus pressé, sans oser monter une téléconférence interactive ... concept qui était alors encore peu répandu.

Dans la foulée, la commission a travaillé avec le BD fédéral durant tout le printemps 2020 pour mettre au point un nouvel article des statuts, qui se serait appelé « 2.1.6. Dispositions spécifiques exceptionnelles ». Le CD l'a ensuite retouché et approuvé.

Toutefois, le ministère et le CNOSF ont ensuite incité à utiliser des dispositifs plus interactifs, appuyés par la démocratisation des moyens informatiques.

Nos statuts auraient ensuite dû être retouchés à chaque nouvelle bonne idée ; cet ajout a donc pour l'instant été mis de côté. Ceci n'est pas très grave dans la mesure où les dispositions nationales suffisent à légitimer et désormais à cadrer l'organisation d'une AG à distance... ce qui advient de nouveau en mars 2021.

Du fait de ce contexte, la réflexion sur l'évolution des statuts des structures territoriales de la FFVL n'a pas été approfondie en 2020 et se trouve devoir être encore reportée.

Soutien aux clubs et aux structures territoriales

Comme chaque année, j'ai été sollicité par des clubs, CDVL ou ligues ayant besoin d'expertise organisationnelle ou de soutien durant des phases de difficultés institutionnelle ou relationnelle.

Ces consultations sont effectuées avec discrétion et visent à analyser les enjeux, à proposer des méthodes de résolution des problèmes, voire à apporter un appui institutionnel.



Toutefois, la commission n'a qu'un rôle de mise en perspective et de conseil, dans la mesure où la FFVL n'a pas autorité sur le fonctionnement ou sur le management des clubs, CDVL et ligues, sauf manquement aux obligations fédérales ou malversations.

Durant l'année 2020, plusieurs clubs se sont retrouvés en quasi-déshérence faute de renouvellement des responsables, voire même d'absence de candidats aux postes stratégiques. Une fois le bilan des ressources effectué, il faut admettre que des organisations sont mortelles. S'il faut savoir « fermer la boutique » proprement, le plus important est que nos licenciés puissent alors être mieux accueillis au sein d'une autre structure. La question se pose aussi désormais pour certains CDVL et au moins une ligue.

Bilan de l'olympiade 2017 - 2020

Ces dernières années, une attention particulière a été apportée aux nécessaires évolutions statutaires et réglementaires qui s'avèrent devoir être de plus en plus fréquentes.

Il s'agissait de trouver des formulations qui expriment les objectifs et fixent le cadre de fonctionnement, mais sans trop brider les initiatives (fédération, APL, comités nationaux...) : difficile équilibre.

Ainsi, la composition du CD fédéral a été revue, de même que les modalités d'élection de la plupart de ses membres (quinze élus + un médecin) et de désignation de deux membres par l'APL et de cinq membres (les présidents de chacun des comités nationaux).

Il n'est toutefois pas certain que cela reste longtemps optimal.

Les clubs, CDVL et ligues ont de plus en plus sollicité la FFVL... et donc notre commission. Peut-être parce que cette écoute est de mieux en mieux connue et que les demandeurs comprennent que nous recherchons systématiquement leur intérêt, tout en expliquant les rares règles strictement obligatoires. Les remerciements ensuite fréquemment reçus font plaisir !

Durant ce temps, le secrétariat fédéral s'est approprié la plupart des enjeux récurrents liés aux statuts : analyse des projets de statuts des clubs, réponse à la plupart des questions posées, conseil aux présidents submergés par leurs problèmes.

Cette montée en compétence est remarquable... et soulage votre serviteur.

Il convient désormais de faire savoir que des réponses rapides et opérationnelles peuvent être apportées à la plupart des questions posées.

En cette fin de mandat, mon inquiétude concerne les clubs, CDVL et ligues qui ne se portent pas bien, notamment du fait du manque d'énergie d'élus fatigués de leur mandat et/ou sans perspective de relève.

À noter aussi que la gestion des subventions de l'ANS, désormais assurée par la fédération, est de nature à distendre les liens (autrefois indispensables) des CDVL et ligues avec « leurs » services territoriaux du ministère (DDJSCS) et « leur » échelon local du monde sportif (CDOS ou CROS), ce qui peut fragiliser une de leurs raisons d'être.

Perspectives pour l'olympiade qui débute

Modalités de fonctionnement

La récente montée en puissance des moyens informatiques interactifs devrait permettre à la future commission d'adopter un mode de fonctionnement collaboratif : ceci impliquera chacun et profitera à tous.

Évolution des statuts et règlements fédéraux et des structures territoriales

En fonction des souhaits de la FFVL, on peut penser que les futurs membres de la commission resteront à l'écoute des besoins fédéraux concernant notamment :

- la concrétisation des conclusions des groupes de travail sur « la fédération de demain » ;
- le renforcement de la mixité des organes nationaux et territoriaux ;
- l'introduction de dispositions à appliquer en cas de circonstances exceptionnelles ;
- l'évolution du rôle des comités nationaux de chacune de nos disciplines.

La commission continuera à apporter son avis sur les évolutions des divers règlements fédéraux : financier, éthique, discipline, anti-dopage, APL, comités nationaux, etc.

Il y a maintenant urgence à se pencher sur l'évolution des statuts types des clubs et des structures territoriales (CDVL et ligues). On rappelle ci-après des objectifs recherchés :

- dissocier les statuts des ligues et des CDVL de façon à simplifier l'administration des CDVL ;
- citer le respect de la charte d'éthique de la FFVL ;
- ajouter « *organisation des formations des responsables associatifs et des pratiquants* » aux objectifs des ligues et des CDVL ;
- assouplir le mode électoral des CDVL ;
- réorganiser les modalités de féminisation des ligues ;
- assouplir la date de l'AG annuelle des ligues et/ou des CDVL ;
- indiquer que « *les candidats doivent avoir souscrit leur licence au sein d'une structure de la ligue et/ou du CDVL* » ;
- indiquer dans le processus électif « *s'il y a assez de candidats* » ;
- supprimer le quorum « *nombre de structures* » pour les AGE ;
- modifier quelques détails rédactionnels pour les ligues et pour les CDVL (y compris CIDVL).

Plus en détail, il conviendra d'assurer une lecture attentive de la charte de l'encadrant bénévole FFVL (parapente et delta), afin d'évaluer ses dispositions après quelques années d'application et de proposer d'éventuelles évolutions.

Soutien aux clubs et aux structures territoriales

Dans l'avenir, nos clubs, CDVL et ligues connaîtront encore des problèmes d'interprétation des statuts et aussi des conflits locaux. Notre commission sera encore sollicitée par diverses structures pour les aider à dépasser des moments troublés ou apaiser des conflits.

Il conviendra particulièrement de soutenir les clubs, CDVL et ligues qui ne se portent pas bien. Certains appellent la FFVL pour un appui ou des conseils mais d'autres restent discrets et sans plus trop activité, avec peut-être des dirigeants déprimés et/ou impuissants.

Je suggère une piste de travail à la réflexion des prochains membres de la commission, en relation avec le secrétariat fédéral : contacter individuellement chaque structure dont la fédération ne reçoit pas (ou tardivement) le PV d'AG ou bien dont le PV d'AG dénote une grande fragilité (faible nombre de membres ou d'élus, rapport d'activité, bilan financier...).

Le soutien à tous ces bénévoles et un appui en termes de méthode, de formation ou autre, peut aider ces structures à passer un mauvais cap ou à décider de fusionner.

Bruno Ferry-Wilczek
Président de la commission Statuts et règlements